

**Le Président, Philippe DUMONT**

A Mesdames les Présidentes des Clubs de la Ligue  
A Messieurs les Présidents des Clubs de la Ligue  
S/c du (de la) Correspondant(e)  
Mesdames, Messieurs les Administrateurs  
Mesdames, Messieurs les Cadres techniques  
Mesdames, Messieurs les Salariés  
Mesdames, Messieurs les Licenciés indépendants

St Martin Longueau, le 19 octobre 2016.

**N.Réf :** SG /332

**PJ :** Traité de fusion  
1 pouvoir (tous les clubs)  
1 procuration (clubs départementaux exclusivement)  
Tableau des mandats  
Coupon réponse pour la collation

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à la session de l'assemblée **GENERALE EXTRAORDINAIRE DES CLUBS** ou de vous y faire représenter (\*), qui se tiendra le :

**Vendredi 25 novembre 2016 à 19 h30**

**Salle G. VIGREUX – Place de la mairie – 60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT**

**Ordre du jour :**

**Présentation et vote du Traité de fusion.**

**Déroulement :**

- ⇒ 19h30 : Accueil
- ⇒ 20h00 : Début de l'Assemblée Générale Extraordinaire
  - Présentation du Traité de Fusion (10 minutes)
  - Questions – Réponses (15 minutes)
- ⇒ 20h 25 : Vote du traité de fusion
- ⇒ 20h30 : Suspension de l'Assemblée Générale Extraordinaire
  - Présentation du Projet sportif
    - COC
    - Arbitrage
    - Développement
    - Formation
    - PES / PPF masculins et féminins
- ⇒ 21 h 30 : Reprise de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- ⇒ 21h30 : Résultat du vote
  - Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- ⇒ Collation

(\* )Chaque Association doit statutairement être obligatoirement représentée par un mandataire qui, pour pouvoir exercer son mandat, doit être licencié à l'Association et le justifier en présentant à l'émargement sa licence et le pouvoir signé par le Président de l'Association. Par dérogation locale, un club départemental peut se faire représenter par un autre club départemental (un seul pouvoir). La déclaration devra en être faite au siège de la ligue par lettre recommandée, 7 jours avant la date de la session.

Par ordre et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la Ligue,



Régis LAGASSE